

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Sylvain Thévoz, Amanda Gavilanes,
Nicolas Clémence, Grégoire Carasso, Badia
Luthi, Jean-Charles Rielle, Françoise Nyffeler,
Jocelyne Haller, Emmanuel Deonna, Claude
Bocquet, Christian Zaugg, Jean Batou*

Date de dépôt : 11 mars 2022

Proposition de résolution pour que les avoirs des caisses de pensions publiques genevoises ne financent pas la guerre de Poutine

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l’agression militaire lancée par les dirigeants russes contre l’Ukraine le 24 février 2022 ;
- les sanctions prises au niveau international et européen visant l’économie, les élites russes et les investissements en Russie ;
- la position du Conseil fédéral de reprendre l’intégralité des sanctions de l’Union européenne ;
- l’annonce de British Petroleum (BP) le 27 février de se désengager de ses activités en Russie, dont sa participation de 19,75% dans Rosneft et toutes ses participations dans des filiales communes aux deux entreprises ;
- les sommes conséquentes gérées par les caisses de pensions publiques genevoises et leurs probables investissements directs ou indirects dans des entreprises russes ;
- la volonté populaire de ne pas contribuer à cette guerre, de préserver la neutralité de notre pays, en ne participant en aucune manière à son financement ;
- l’exemplarité attendue de Genève, capitale des droits humains et ville hôte des Conventions de Genève ;
- la volonté de développer une finance durable et éthique ;

- l'impact d'un retrait des avoirs investis dans des fonds d'entreprises russes de la part des caisses de pensions publiques genevoises ;
- le souci de transparence concernant l'investissement des avoirs constitués par les cotisations des employées et employés genevois et de leur employeur : l'Etat ;
- le fait que le comité de placement de la caisse fédérale de pensions PUBLICA, plus grosse caisse fédérale, ait décidé de mettre un terme aux achats de titres en Russie et de se retirer des investissements existants,

invite le Conseil d'Etat

- à demander aux caisses de pensions publiques genevoises d'évaluer le pourcentage de leurs avoirs actuellement investis dans des entreprises russes (exposition directe ou indirecte) ;
- à demander aux caisses de pensions publiques genevoises d'évaluer le montant, en milliards de francs, de ces avoirs ;
- à demander aux caisses de pensions publiques genevoises d'évaluer l'impact et le coût d'un retrait de ces avoirs et le délai d'une possible mise en œuvre ;
- à inciter l'ensemble des caisses de pensions publiques genevoises à suivre l'exemple de la caisse fédérale PUBLICA.